

Sensibilisation à la directive NIS 2

Formation sur étagère · 2 jours — 14 heures de formation

2025 – V1 | CABEXSI — Cabinet d'expertise en cybersécurité et systèmes d'information

1. Informations générales

INTITULÉ	Sensibilisation à la directive NIS 2
TYPE DE FORMATION	Formation sur étagère
DURÉE	2 jours — 14 heures de formation
MODALITÉ	Présentiel sur site client — distanciel possible sur demande
PUBLIC VISÉ	Managers et dirigeants. Responsables conformité, DSI, RSSI. Équipes juridiques et opérationnelles concernées par la directive NIS 2.
PRÉREQUIS	Connaissances générales en systèmes d'information. Connaissances générales en sécurité des systèmes d'information.
RÉFÉRENT HANDICAP	Laurent Rousee — contact@cabexsi.com 06 22 56 29 17
TARIF	Sur devis — nous contacter : contact@cabexsi.com 06 22 56 29 17
FINANCEMENT	Potentiellement finançable par les OPCO selon les dispositifs en vigueur et les conditions propres à chaque organisme. CABEXSI vous accompagne dans le montage du dossier.

2. Objectifs pédagogiques

- Comprendre les exigences de la directive européenne Network & Information Security 2022/2555 et anticiper les impacts pour l'entreprise
- Situer NIS 2 dans le paysage réglementaire de la cybersécurité (liens avec RGPD, DORA, ISO 27001, IEC 62443...)
- Identifier si son organisation est concernée (entité essentielle ou importante) et comprendre les obligations afférentes
- Initier un état des lieux et un plan d'action macroscopique de mise en conformité

3. Compétences visées

- Capacité à comprendre le contexte et les objectifs de la réglementation NIS 2
- Capacité à comprendre ses liens avec les autres normes en matière de sécurité de l'information
- Capacité à comprendre les différents piliers de la réglementation : gouvernance, gestion des risques, sécurité de la chaîne d'approvisionnement, gestion des incidents, continuité d'activité
- Capacité à identifier les entités concernées et le périmètre applicable à son organisation
- Capacité à initier un plan d'action de mise en conformité NIS 2 adapté au contexte de l'entreprise

4. Méthodes et moyens pédagogiques

La formation est basée sur des méthodes participatives, explicatives et interrogatives, alternant apports théoriques et échanges d'expérience. La mise en pratique suit chaque séquence théorique. Le formateur ne passe pas à l'enseignement du module suivant tant que le précédent n'a pas été parfaitement compris et assimilé.

- Méthode pédagogique : expositive, participative et interrogative — alternance théorie / pratique
- Modalité : Présentiel sur site client — distanciel possible sur demande
- Matériel : écran, PC, salle de vidéoprojection, support PPTX
- Effectif recommandé : 4 à 10 participants
- En cas de session à distance, une assistance technique et pédagogique est assurée par visioconférence pendant toute la durée de la formation, avec un point de contact dédié : contact@cabexsi.com | 06 22 56 29 17

5. Évaluation des acquis

Au début et en fin de chaque module, un contrôle des connaissances vérifie que les principes et méthodes enseignés sont bien acquis avant de passer au module suivant.

- Quiz de positionnement en début de J1 (évaluation des acquis antérieurs)
- Contrôle des connaissances en fin de chaque demi-journée (questions orales, QCM, mises en situation)
- J2 après-midi : restitution collective d'un état des lieux et d'un plan d'action macroscopique propre au contexte de l'entreprise
- Attestation de fin de formation remise à chaque participant à l'issue de la session

6. Indicateurs de résultats

Les indicateurs de résultats de cette action (taux de satisfaction, taux de réussite le cas échéant, effectifs formés) sont publiés et actualisés annuellement en ligne, et ne sont donc pas figés dans la présente fiche :

- Consultables sur www.cabexsi.com, rubrique Formation, en regard de chaque action
- Transmis sur demande au financeur (OPCO) et communiqués à l'entreprise cliente à l'issue de chaque session

7. Accessibilité handicap

Lors de l'entretien d'évaluation des besoins préalable à l'entrée en formation, la question de l'accessibilité liée à un handicap est systématiquement abordée. En cas de besoin identifié, le lieu, la durée, le déroulé et les supports pédagogiques peuvent être adaptés. Pour toute demande spécifique : contact@cabexsi.com | 06 22 56 29 17.

8. Modalités et délais d'accès

L'accès à la formation peut être initié par l'employeur, à l'initiative du salarié avec l'accord de ce dernier, ou à l'initiative propre du salarié. Pour chaque demande, une analyse des besoins est réalisée afin d'adapter et personnaliser le parcours, et permettre l'accueil des personnes présentant un handicap.

- Délai d'accès minimum : 1 mois avant le début de l'action, tenant compte des formalités administratives et financières
- Inscription et renseignements : contact@cabexsi.com | 06 22 56 29 17
- Convention de formation transmise et signée avant le démarrage de la session
- À l'issue de la formation, une attestation de fin de formation est remise à chaque participant

9. Programme — 2 jours / 14 heures

Chaque journée aborde les thématiques de manière interactive, sur base d'exemples et du contexte propre à l'entreprise. Les

journées sont découpées en 2 demi-journées, avec une pause médiane.

Journée 1 — Comprendre la directive NIS 2

MATIN

- Tour de table et recueil des attentes des participants
- Historique et genèse de NIS 2 — de NIS 1 à la révision 2022/2555
- Vocabulaire et définitions clés
- Caractéristiques juridiques et état de la transposition en droit français
- Entités concernées : entités essentielles (EE) et entités importantes (EI) — secteurs, seuils, exemptions
- Un nouveau cadre de sécurité pour l'UE : NIS 2, DORA, CER, RGPD — articulations et complémentarités
- Bases normatives : liens avec ISO 27001, IEC 62443

APRÈS-MIDI

- Lecture commentée et interactive de la directive
- Objectifs, considérants et régime de sanctions
- Les 10 domaines d'exigences NIS 2 : gouvernance et politiques de sécurité ; gestion des risques cyber ; gestion des actifs ; sécurité de la chaîne d'approvisionnement ; gestion des incidents et notification obligatoire ; continuité d'activité et gestion de crise ; sécurité des réseaux et des systèmes ; contrôles d'accès et cryptographie ; ressources humaines et sensibilisation ; audits et évaluation
- Cadre de mise en œuvre et délais de conformité
- Synthèse J1 — questions / réponses

Journée 2 — Application au contexte de votre organisation

La deuxième journée est constituée d'une visite de l'un de vos sites (industriel, informatique ou organisationnel), avec questions/réponses en contexte réel, puis d'un atelier de travail sur les actions et réflexions à mener.

MATIN

- Accueil et rappels J1
- Visite sur site : système d'information, processus métiers, infrastructures concernées
- Questions / réponses en contexte — identification des zones à risque et des lacunes
- Cartographie rapide des actifs et des flux critiques

APRÈS-MIDI

- Bilan de la visite — synthèse des points d'attention identifiés
- État des lieux des principaux écarts par rapport aux exigences NIS 2
- Plan d'action macroscopique : priorisation des axes de remédiation, quick wins et chantiers de fond
- Prochaines étapes recommandées : analyse de risques formelle, SMSI, accompagnement
- Wrap-up — questions finales et évaluation de la formation